



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SEPTIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2003-2004)
LE 10 FÉVRIER 2004**

1.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 05, la séance est ouverte par Madame Linda Crevier, présidente du comité exécutif.

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 10 FÉVRIER 2004 À 19 H 05 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LINDA CREVIER ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (2), Marie-Louise Gentric-Kerneïs (7), Claudette Labre-Do (13), et Diane Soucy (4).

M. Jean-Pierre Bélair (9)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

M^{mes} Chantal Richer, commissaire représentante du comité de parents, niveau primaire et Deborah Verge, commissaire représentante du comité de parents, niveau secondaire.

AINSI QUE :

M^{mes} SUSAN TREMBLAY, directrice générale
CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe
M. OSVALDO PAOLUCCI, directeur général adjoint

ET :

M^{me} CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes
MM. PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles
CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières
GILLES PRESSEULT, secrétaire général

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que présenté à savoir :

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2004

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 Adjudication d'un contrat de transport d'un véhicule de type berline
7.02 Adjudication d'un contrat de transport d'un véhicule adapté pour chaises roulantes
7.03 Amendement à la résolution C.E.-02384-08-03 – Modification de tarif

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

C.E.-02440-02-04



No de résolution
ou annotation

10.01 Liste des comptes : vérification

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 École Louis-Philippe-Paré – Projet à frais partagés : Choix des architectes : Rapport du comité de sélection

11.02 Aménagement par la Ville de Châteauguay des terrains de soccer à l'école Louis-Philippe-Paré – accord de principe

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Rien à signaler.

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 2004

C.E.-02441-02-04

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02442-02-04

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 20 janvier 2004 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02443-02-04

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE TRANSPORT D'UN VÉHICULE DE TYPE BERLINE

Madame Claude Boivin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, pour la période du 19 janvier au 23 juin 2004, un contrat de transport pour un (1) véhicule de type berline à la firme **Cardinal Taxi 1998 Enr.**, au tarif d'un dollar et trois centièmes (1,03 \$) du kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.E.-02444-02-04
No de résolution
ou annotation

7.02 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE TRANSPORT D'UN VÉHICULE ADAPTÉ POUR CHAISES ROULANTES

Madame Claude Boivin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent pour l'année scolaire 2003-2004, pour la période du 2 février au 23 juin 2004, un contrat de transport pour un (1) véhicule de type familial agencé pour chaises roulantes, à **Monsieur Roger Deneault**, au tarif de soixante-dix dollars (70,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves et de kilomètres.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02445-02-04

7.03 AMENDEMENT À LA RÉOLUTION C.E.-02384-08-03 – MODIFICATION DE TARIF – ÉCOLE CHARLEVOIX (MONTRÉAL)

Madame Claude Boivin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le surplus de kilomètres à parcourir entre Saint-Rémi et l'école Charlevoix à Montréal,

CONSIDÉRANT que nous devons modifier le tarif pour le transport de cet élève à compter du 2 février 2004;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

d'ajuster le tarif de trente dollars (30,00 \$) par voyage à soixante dollars (60,00 \$) par voyage et ce, à compter du 2 février 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES : VÉRIFICATION

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, fournit des réponses aux questions préalablement soumises par des membres du comité exécutif.

La liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 14 janvier 2004 et se terminant le 26 janvier 2004 est soumise aux membres du comité exécutif pour fins de vérification.

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-02446-02-04

11.01 ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ – PROJET À FRAIS PARTAGÉS : CHOIX DES ARCHITECTES : RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond à des questions.

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation du comité de sélection pour le choix des professionnels en architecture;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,



No de résolution
ou annotation

C.E.-02447-02-04

de retenir la firme **Leclerc & Associés** à titre de professionnels en architecture pour le projet à frais partagés concernant la réhabilitation de l'école Louis-Philippe-Paré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.02 AMÉNAGEMENT PAR LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY DES TERRAINS DE SOCCER À L'ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ - ACCORD DE PRINCIPE

Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond à des questions. La directrice générale complète l'information.

CONSIDÉRANT la demande de la Ville de Châteauguay visant la construction et l'aménagement de deux terrains de soccer en arrière du complexe Louis-Philippe-Paré/École de formation professionnelle de Châteauguay;

CONSIDÉRANT l'intérêt mutuel des usagers des deux organismes;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

qu'un accord de principe soit donné à la Ville de Châteauguay pour lui permettre de planifier la première phase du projet visant l'aménagement de deux terrains de soccer et d'attendre le dépôt de l'entente actuellement en préparation pour donner son accord définitif sur l'ensemble du projet.

ONT VOTÉ POUR : 5 commissaires
A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire
ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-02448-02-04

15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

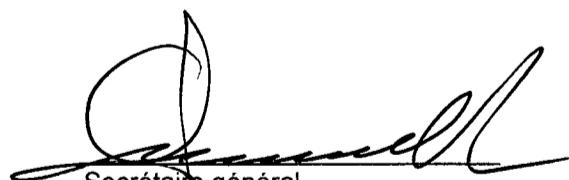
À 19 h 35,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que la séance ordinaire du 10 février 2004 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance



Secrétaire général

D:\Textes\CE\2003-2004\Procès-verbaux\2004-02-10.doc